ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

Communiqué de Presse

Plan de soutien au secteur céréalier
Le financement des prestations de travaux agricoles doit être pris en compte

Le Ministre de l'Agriculture a annoncé la sortie d'un plan de soutien au secteur céréalier d'ici la fin du mois de septembre. Les entrepreneurs de travaux agricoles demandent la prise en compte des prestations de travaux dans l'enveloppe qui sera allouée.

Paris, le 16 septembre 2016 – « *Si des aides publiques pour renflouer la trésorerie des exploitations agricoles figurent dans le plan de soutien, elles doivent couvrir le financement des intrants mais également le financement des travaux au champ* », demande Gérard Napias, président de la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires qui a exprimé cette demande dans un courrier adressé le mois dernier au ministre de l'Agriculture.

En France, 40 % de la surface en céréales est récoltée par les entrepreneurs de travaux agricoles. Ils proposent aux agriculteurs une offre de services de travaux de qualité, réalisés par des professionnels formés à la conduite de matériels. *« Nos entreprises sont des fournisseurs du secteur agricole et ce statut doit être reconnu dans le plan de soutien à venir »,* explique Gérard Napias. La crainte est une réaction en chaine sur la prestation de services de travaux agricoles.

Le règlement des prestations de récolte s'étale sur l'automne et jusqu'en novembre - décembre. Cette année, la fragilisation des trésoreries d'exploitations agricoles entrainera un retard de paiement supplémentaire. Les entrepreneurs de travaux gèrent depuis début 2016 avec leurs clients éleveurs l'accroissement de l'encours de travaux réalisés. La FNEDT demande que le financement de la trésorerie des entreprises de travaux avec des prêts garantis par la BPI sur les zones les plus touchées depuis le printemps par les inondations et par des annulations de travaux suite à la faible récolte et par les conséquences de la chute du prix du lait.

A court terme, pour les entreprises de travaux agricoles et sur ces mêmes zones, la FNEDT demande également le report des cotisations sociales ainsi que le report d'échéances de prêts pour le matériel. « *En période difficile, tous les acteurs du monde agricole sont touchés mais ils restent solidaires. Il est donc nécessaire que chacun d'entre eux agisse de concert pour que le secteur se relève* », conclut Gérard Napias.

Relations Presse FARGO RDN

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Fadéla Benabadji
Tél : 01 85 09 83 70
Mobile : 06 11 34 22 39
fbenabadji@fargordn.com

Léa Charron
Tél: 01 85 09 83 72
Mobile: 06 23 47 67 47
lcharron@fargordn.com

A propos de la FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 64 syndicats départementaux et 18 unions régionales. Acteurs clés de l'emploi dans le monde rural, les 21 000 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers et leurs 97 000 salariés permanents et saisonniers réalisent des chantiers au service des exploitants agricoles et forestiers, des propriétaires et des entreprises, des collectivités locales. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).